

# Réflexions sur l'armée suisse [fin]

Autor(en): **Perrot, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347221>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 4

Lausanne, 22 Février 1862.

VII<sup>e</sup> Année

**SOMMAIRE.** — Réflexions sur l'armée suisse (*fin*). — Rassemblement de troupes de 1861. — Démissions de l'état-major fédéral. — Nouvelles et chronique.

### RÉFLEXIONS SUR L'ARMÉE SUISSE.

(*Fin*).

- » C'est ainsi que, si vous posez pour règle que dans l'ordre de  
» bataille le premier bataillon d'un régiment doit être à l'aile droite,  
» le second au centre et le troisième à l'aile gauche ; si vous donnez  
» l'ordre que la première compagnie du bataillon soit également la  
» première sur la droite et la huitième la dernière sur la gauche ;  
» si vous dites que les hommes du premier rang doivent toujours  
» être les hommes du premier rang, excepté dans de rares mouve-  
» ments, et que les hommes du second doivent toujours être derrière,  
» vous posez une loi qui sera renversée dans le premier quart-d'heure  
» de guerre réelle, et qui en outre a le désavantage de nécessiter  
» une quantité de mouvements compliqués, par des contre-marches,  
» des inversions, des contorsions, etc., qui ne servent qu'à prolonger  
» le temps critique entre deux formations. Qui les a jamais vus  
» exercer, dans nos jours de fusils rayés, sous le feu de l'ennemi ?  
» Ce qui arrive alors, c'est une espèce de confusion qu'aucune  
» éducation, si parfaite soit-elle, ne pourra jamais empêcher.
- » Qu'on abolisse ces achoppements dans les évolutions, comme on  
» les a abolis dans les manœuvres de tirailleurs partout où ils étaient  
» un empêchement, et vous aurez des évolutions merveilleusement  
» simplifiées, abrégées et rendues plus intelligibles aux troupiers.
- » La compagnie, appelée « peloton, » est l'unité manœuvrière dans  
» l'infanterie française, comme dans la plupart des autres, quoiqu'elle  
» soit en outre subdivisée en deux sections et en quatre demi-

» sections. Eh bien ! tout ce qu'il faudrait, ce serait d'en demeurer  
» à cette unité, et de la considérer comme telle dès qu'il s'agit de  
» manœuvres. Si cela avait été fait et que l'idée d'une aile droite  
» et d'une aile gauche fixes eût été sortie de la tête des troupes, plus  
» de la moitié des nouveaux règlements auraient pu être jetés au  
» feu et auraient donné toute chance d'échapper aux confusions sur  
» le champ de bataille. Dès que vous considérez le peloton comme  
» l'unité manœuvrière, pourquoi l'unité n° 5 ne serait-elle pas aussi  
» bien entre le n° 1 et le n° 2, qu'entre le n° 4 et le n° 6, si la  
» conformation du terrain ou des évolutions précédentes montrent  
» que c'est le plus court moyen d'exécuter la manœuvre.

» Supposons un cas bien simple et assez fréquent dans la pratique.  
» Vous arrivez en colonne hors d'un défilé et vous désirez former  
» une ligne de bataille de manière à bloquer le défilé ou à avancer  
» de là contre l'ennemi ; quelle peine n'avez-vous pas à sortir de  
» telle manière que vous observiez l'ordre prescrit par les lois des  
» Médes et des Perses, tandis que, si vous vous débarrassez des  
» vieilles idées et faites passer une compagnie à droite, l'autre à  
» gauche et ainsi de suite, vous atteignez votre but dans la moitié du  
» temps, vous prenez le plus court chemin, vous prévenez les con-  
» fusions et vous tenez vos hommes beaucoup mieux sous vos  
» ordres.

» Prenons le cas opposé. L'ennemi vous suit à travers le défilé et  
» vous voulez l'arrêter à l'issue de celui-ci où vous avez de la place  
» pour vous développer. Quelles contre-marches n'aurez-vous pas à  
» faire exécuter avec les idées d'aujourd'hui sur la droite et la  
» gauche, le premier et le second rang. Jetez-les à l'eau, et les com-  
» pagnies viendront se former à droite et à gauche de la première,  
» à mesure qu'elles arriveront, feront front et laisseront passer  
» l'arrière-garde au moment où la dernière compagnie aura passé,  
» vous occuperez la bouche du défilé avec la moitié de votre bataillon  
» prêt à recevoir l'ennemi. »

Pour l'école de batterie nous la simplifierions en cherchant à transporter 4 ou 5 hommes sur la pièce et sous le feu de l'ennemi en laissant toujours les caissons en arrière, car, remarquons-le, ce sont d'ordinaire les caissons qui embrouillent les manœuvres de batterie, le règlement permet déjà, à la vérité, ce mode de manœuvres, mais dans tous nos exercices il est rare qu'on l'applique, car comme l'inspection se fait sur la place d'exercice, il faut habituer la troupe à faire ce qu'on lui demandera à l'inspection, sans se demander si cela aura une utilité bien réelle en campagne.

Un autre point important que nous tenons encore à mentionner est

celui de l'initiative, les armées allemandes en ont presque toujours manqué et pensent que du général au soldat chacun doit s'en abstenir, tout étant fixé et réglementé d'avance, et il en résulte que dans les manœuvres on finit par avoir plutôt une crainte puérile de ses chefs, que la crainte de ne pas réussir. En campagne il n'y a rien d'absolument vrai, tout est relatif; or si d'emblée on fait croire à une armée qu'il n'y a de vrai que ce qui est inscrit dans les règlements, on tuera l'élan des soldats entreprenants dont l'expérience vaudra, dans la plupart des cas, beaucoup mieux que tous ces paragraphes inscrits dans les livres.

Si les conséquences de cette manière de voir sont graves pour une armée régulière, combien le seront-elles davantage pour une armée de milices qui ne peut avoir une connaissance aussi approfondie de ses règlements qu'une armée permanente; montrons donc à nos soldats que nos règlements ne sont là que comme des données générales et que l'usage de notre jugement est de la première importance pour utiliser ces premiers.

Voici ce que nous entendons par individualisme : nous désirons conserver à chaque homme son caractère et ne pas vouloir mouler tous nos soldats sur un type unique, nous désirons laisser à chacun le cercle d'activité qui convient à sa sphère, ne pas paralyser l'élan d'un inférieur par la crainte de ne pas avoir exécuté exactement l'ordre de son supérieur; il y a une foule de détails de service pour lesquels on peut appliquer le proverbe « tous les chemins conduisent à Rome; » or si un inférieur, pour des choses d'une importance secondaire est constamment retenu par la crainte de propos durs de la part de ses chefs, son activité sera paralysée. Il est possible d'arriver, après avoir vécu longtemps sous les ordres du même chef, à le connaître tellement qu'on puisse le comprendre pour ainsi dire à un signe, mais nous le demandons, est-ce un avantage? Nous ne le croyons pas, car l'inférieur ne s'habitue qu'à *obéir* et non à *penser*.

Un supérieur qui ne s'en remet en rien à l'initiative de ses inférieurs paralyse leur élan, et il ne sait tirer parti des ressources de tous genres dont ses inférieurs sont aussi doués. Dans beaucoup de cas, il est plus facile à un supérieur de diriger lui-même quelque chose; cela sera sans doute mieux exécuté, mais il ne faut pas l'oublier, pendant que le supérieur *pensera* pour faire exécuter, l'inférieur ne fera que *agir* comme une machine. Le supérieur lui ayant indiqué en gros ce qu'il y a à faire, l'inférieur se mettra alors à l'œuvre, et le sentiment de sa responsabilité lui fera trouver le moyen d'arriver au but. Laisser, en un mot, chacun dans sa sphère d'activité; qu'un lieutenant ne veuille pas faire le travail d'un sous-

officier, et un capitaine le travail d'un de ses lieutenants, ni un officier supérieur s'immiscer dans les détails qui ne concernent qu'un commandant de compagnie.

Voici un exemple : une batterie fait une course militaire accompagnée de bivouac, que se passe-t-il souvent ? c'est que ce n'est pas le commandant de batterie qui la commande, mais bien effectivement l'officier supérieur. C'est ce dernier qui ordonnera d'enrayer, de faire atteler en retraite, de faire doubler, de faire les haltes, il indiquera l'heure où il faut faire abreuver, fourrager, en un mot le capitaine n'aura rien à faire et son rôle inactif lui pèsera. En lui laissant la liberté d'action qui convient à tout chef d'unité tactique, ce dernier prendra de l'initiative, il pensera et agira en conséquence. Qu'avant le départ son supérieur lui indique l'heure de départ, la longueur de la route, le chemin à suivre, l'heure de l'arrivée, la place du bivouac; qu'il lui indique en outre s'il a une marche à faire en présence de l'ennemi, si c'est une marche offensive ou défensive, mais que du reste il lui laisse toute liberté d'action. Que la course terminée le supérieur réunisse alors tous les officiers, et leur fasse remarquer quelles conséquences graves certaines fautes auraient entraînées à leur suite en présence de l'ennemi. Nous avons vu cette année, une course militaire dirigée de cette manière, et nous nous sommes convaincus que le commandant de batterie y avait beaucoup appris; plusieurs fautes avaient été faites et c'était par cela même que son supérieur lui faisait sentir après coup l'importance qu'en présence de l'ennemi ces fautes auraient pu avoir, que le jugement militaire du dit commandant se formait.

Une grande différence que nous avons déjà mentionnée, qui saute aux yeux de chacun, mais qu'il n'est pas superflu de rappeler ici, pour en tirer les conclusions, est le temps dont nous pouvons disposer pour tous nos exercices. Le temps nous manque pour obtenir la régularité, la précision, la rapidité des mouvements des armées permanentes, et cependant, pour certaines choses nous exigeons la même régularité, la même précision; il n'y a pas accord parfait dans les branches de service, par exemple, nous employons beaucoup de temps dans l'artillerie à tous les mouvements de la pièce de campagne : les à bras en avant et en arrière, qui ne se font jamais en présence de l'ennemi, sont exécutés avec un sérieux remarquable, mouvements, disons-le, qui sont inconnus dans plusieurs artilleries puisque le simple bon sens indique à chaque homme la place où il doit se porter, s'il est nécessaire d'avancer ou de reculer une pièce non attelée.

Le règlement indique toujours exactement le pied duquel il faut se



porter à la pièce, la main qu'il faut placer à tel point, quant au fait et au prendre, la chose en soi est assez insignifiante; de deux choses l'une : ou en présence de l'ennemi ces mouvements prescrits par le règlement sont de la plus haute importance, ou ils sont secondaires, et c'est ce dernier cas qui est le vrai, car quel est l'officier qui, au feu, aurait l'idée de reprendre un soldat qui se serait porté à la pièce du mauvais pied, surtout s'il y arrive aussi vite ; or, si ces mouvements sont secondaires, que nos règlements nous laissent plus de latitude, et ne fatiguons plus nos soldats par tous ces petits détails qui l'ennuient sans utilité, puisque celui qui commande reconnaît qu'à l'heure du combat il fermera les yeux sur tous ces détails. Pendant les premières semaines d'une école d'artillerie, chaque instructeur tient à ce que les règlements de l'école de la pièce soient exécutés avec la plus grande précision, puis l'école de batterie commence et alors nécessairement il faut se relâcher de cette exactitude, les fautes que chaque soldat fait, il continue à les faire, mais cela ne gêne en aucune manière l'ensemble.

Nous mettons dans notre manière d'instruire la même exactitude et la même ponctualité en toutes choses, et nous le devons, puisque le règlement le prescrit, et cependant une fois que nous en arrivons à l'emploi de l'artillerie en campagne, chaque soldat peut remarquer que tout n'a pas la même importance.

Mais l'on nous demandera : que désirez-vous ? Nous voudrions que les règlements nous permissent de montrer à chaque homme ce qui est indispensable, de ce qui n'est que secondaire, et qu'ils nous autorisassent à fermer les yeux sur une foule de petits détails qui fatiguent sans utilité le soldat et l'officier. Il y a assez de choses importantes à retenir pour ne pas fatiguer la mémoire par des détails d'une importance toute secondaire ; qu'on nous autorise donc à lui dire : voilà ce qui est indispensable, voilà ce qui n'est qu'accessoire, et les choses importantes seront alors observées beaucoup plus scrupuleusement.

Il n'y a aucun doute que si chaque homme connaissait ses règlements très-exactement ce serait bien la manière la plus rapide d'exécuter tous les mouvements ; mais comme cela n'est pas le cas, le soldat perd un temps précieux en s'efforçant de se remettre en mémoire ce que le règlement prescrit, lorsque son simple bon sens, si on l'avait autorisé à en faire usage, lui indiquerait ce qu'il aurait à faire.

Les écoles de recrues terminées, le jeune artilleur entre dans sa batterie, celle-ci prend part à un cours de répétition, à un rassemblement de troupes ; ici le temps manque, et quantité de ces détails auxquels on tenait jadis avec tant d'exactitude sont alors négligés ;

ainsi nous le voyons, dans la pratique nous agissons différemment sans que pour cela nous en remarquions d'inconvénients.

Il faudrait, ce nous semble, se poser une question : voulons-nous que nos troupes manœuvrent avec la précision et la régularité des armées permanentes ? Alors tenons à tous ces détails, mais renonçons à la chose essentielle, c'est-à-dire aux exercices de campagne, car le temps nous manque ; ou voulons-nous donner à nos troupes une idée juste de la guerre ? renonçons à tous ces détails, simplifions nos règlements, de cette manière nos troupes en arriveront, non pas à manœuvrer plus exactement, mais plus vite et mieux, car elles feront usage de leur intelligence.

Nos troupes n'auront jamais la précision des armées prussiennes, par exemple ; mais nous sommes peinés de le dire, nos règlements sont faits et en partie enseignés comme si c'étaient des soldats prussiens que nous eussions sous nos ordres.

Mettons donc nos règlements en harmonie avec les exigences d'une armée de milices, car il y a évidemment quelque chose de fautif dans le système actuel.

Dans une armée régulière, tout semble avoir la même valeur, mais dans une armée de milices, il ne peut en être ainsi, car pour ne pas s'aigrir d'une certaine sévérité pédantesque, il faut avoir déjà servi pendant quelques années ; or si nous faisons croire qu'un soldat qui n'a pas nettoyé ses boutons ou tendu bien proprement les couvertures de son lit est aussi coupable que celui qui arrive tard à l'appel, certainement nous n'avons pas compris la manière dont un milicien doit être conduit. Ainsi donc, là aussi, grande divergence dans la manière de conduire la troupe. Chacun de nous sait combien il est difficile d'obtenir de la milice cette exactitude qu'on exige d'une troupe de ligne ; or si, en cela, nous voulons imiter cette dernière, cela veut dire punir, et punir toujours : le mal n'est pas seulement alors dans la punition, mais dans ce qu'on ennuie et dégoûte le soldat. Nous avons en Suisse des hommes voués à l'instruction militaire, qui ont un talent remarquable pour former en fort peu de temps des recrues. Si un officier de troupes de ligne pouvait parfois en juger de ses propres yeux, il resterait dans l'étonnement et l'admiration ; en Suisse l'on sait cela parfaitement bien, et l'on en tire la conclusion que nous pouvons en arriver à suivre de près une troupe de ligne ; malheureusement cette manière de raisonner nous paraît renfermer une grave erreur. Ce sont des instructeurs qui commandent, soit des officiers qui ont une habitude très grande d'enseigner ; ils ont, pendant leur longue carrière, eu l'occasion de faire bien des expériences ; lorsqu'ils commandent eux-mêmes, les soldats manœuvrent avec ra-

pidité et précision, et l'on peut dire que même dans beaucoup de cas, les manœuvres laissent peu à désirer; mais ne l'oublions pas, si un instructeur peut tirer un grand parti de nos soldats, ce n'est pas lui qui les commandera au feu; nos soldats une fois incorporés dans leurs corps et en campagne, seront commandés par leurs officiers, et alors qu'en adviendra-t-il? La troupe, habituée à manœuvrer avec précision, manœuvrera alors plus lentement et moins exactement, parce qu'elle sera moins bien commandée; nos soldats seront comme désorientés, jusqu'à ce qu'ils aient oublié l'exactitude toute mathématique de leurs premiers exercices. Ne serait-il pas préférable d'enseigner à nos hommes ce qu'ils doivent retenir, et de ne pas les faire manœuvrer avec cette précision de troupes de lignes, puisque également, sous le feu de l'ennemi, ils ne se serviront que de mouvements simples et exécutés avec moins de précision.

L'on juge beaucoup du militaire suisse d'après l'impression qu'il produit un jour d'inspection; l'on voit une troupe propre, bien équipée, avec un beau matériel, les manœuvres sur la place d'exercice se font avec une certaine précision, puisque la plus grande partie du temps a été employée à ces exercices, et le public, peu connaisseur, est convaincu que c'est tout ce qu'on doit demander d'une armée....; l'opinion publique est formée. Mais nous nous adressons aux officiers de l'armée, sera-ce de cette échelle dont nous devons nous servir pour mesurer la valeur de nos troupes au jour du combat? Il faut plus qu'une troupe bien exercée, il faut, ce dont le public ne peut juger, des officiers et des soldats qui aient une idée juste de la guerre, et cette idée ne s'acquiert pas sur la place d'exercice.

Il est facile en outre à un instructeur un peu habile de préparer ses soldats de manière à répondre assez bien au jour d'inspection; c'est même parfois surprenant de voir tout ce qu'on a pu loger dans la tête de nos hommes en si peu de temps; mais si nous nous le demandons sérieusement, le résultat de l'examen oral qu'on fait subir a-t-il une valeur bien grande? Nous répondrons non, car l'on a rempli ces têtes d'une science qui n'est dans beaucoup de cas qu'une science de mémoire, et nous sommes convaincus que quinze jours après l'inspection, nos soldats, rentrés dans leurs foyers, ont oublié une grande partie de ce qu'on leur avait appris. Un homme ne retient que ce qu'il a appris à l'aide du jugement et de la réflexion. A quoi une nomenclature détaillée de toutes les parties des pièces et voitures de guerre peut-elle servir? un constructeur seul peut en avoir besoin. Qu'un soldat connaisse les parties essentielles de son arme, qu'il en connaisse surtout l'emploi, voilà l'essentiel; ce n'est pas lui qui la réparera.



Un autre point important que nous tenons encore à signaler, serait de faire les cours de répétition de deux bataillons, par exemple, simultanément avec une batterie; si vers la fin du cours ces différentes armes pouvaient manœuvrer un ou deux jours ensemble, il y aurait sans doute un grand profit pour toutes deux; d'abord chacun aurait une idée plus juste de l'emploi des différentes armes; elles apprendraient à se soutenir mutuellement; elles feraient, en un mot, ce qu'elles doivent faire en campagne. L'utilité de telles manœuvres pour l'officier supérieur appelé à les commander, serait immense.

En continuant le système actuel, avons-nous des chances de voir notre armée plus développée et mieux exercée dans dix ans qu'aujourd'hui? Mais si dans ces dix ans le temps de service reste le même, nous ne saurions pas où chercher la cause d'un plus grand développement. Certainement, sous le point de vue de l'organisation il y aura de grand progrès, mais sous le point de vue de la manœuvre, nous en doutons, car nous faisons tout ce que nous pouvons.

Résumons maintenant ce que nous venons de dire :

Nous demandons maintenant que la base de notre système militaire repose sur le principe qu'une armée de milices doit être différente d'une armée permanente; que la manière de l'instruire soit autre que celle en usage dans les pays qui nous avoisinent; que nos règlements soient simplifiés, faciles à retenir, et ne contiennent que ce qui est urgent pour la guerre; que nous nous dégagions d'une quantité d'errements qui nous viennent des temps anciens; que pour l'infanterie, comme cela existe pour l'artillerie, l'inversion soit reconnue; que l'on admette que le 2<sup>e</sup> rang a la même valeur que le premier; que par conséquent l'on supprime toutes les contre-marches; qu'on facilite aux chefs d'unités tactiques tous les mouvements sans les brider et les gêner par des idées d'inversion à éviter.

Que l'on développe le jugement de chaque homme; qu'on conserve les individualités et leur permette de prendre un certain essor; que l'on développe l'initiative; que l'on mette de côté toutes les sciences de mémoire; que l'on ne manœuvre qu'avec des suppositions; que l'on indique bien exactement avant un mouvement, pourquoi on le fait de préférence à un autre par rapport à l'ennemi; que l'on n'exerce pas plus longtemps que cela est strictement nécessaire les évolutions du règlement, mais qu'on les applique le plus tôt possible; que l'on ne craigne pas de montrer à la troupe ce qui est indispensable d'avec ce qui n'est que secondaire. Négligeant l'accessoire, nous pourrions tenir d'autant plus sévèrement aux choses importantes. Nous demandons que nos officiers supérieurs soient à même

de développer leur initiative en étant appelés à commander des armes réunies.

Nous demandons de chaque homme trois choses : qu'il soit ponctuel, et que pour lui le signal du tambour ou du trompette soit un ordre suprême ; que chaque homme soit à son poste au premier signal ; voilà ce à quoi nous voulons tenir avec la plus grande sévérité. Nous demandons une obéissance sans réplique ; que les galons d'un appointé et son ordre aient en réalité la même autorité que l'épaulette d'un officier ; sur ce point, nous n'admettons aucun compromis. Nous demandons, pendant les heures de service, bonne volonté, attention, zèle ; punitions sévères pour les fautes causées par la mauvaise volonté, et pour les cas d'indiscipline, l'usage entier des lois militaires.

N'y aurait-il pas une certaine grandeur à la vue de cette armée de citoyens, qui tout en conservant plus ou moins leur individualité, exempte de tout pédantisme, obéiraient cependant et par cela même à la voix de leurs chefs.

La Suisse suit en politique sa marche propre ; quel est le pays qu'on puisse lui comparer ? Pourquoi, en fait de militaire, n'aurions-nous pas notre système à nous ?

DE PERROT,

capitaine fédéral, instructeur d'artillerie.

---

## RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1861.

Ce rassemblement a présenté un caractère différent de ceux qui avaient eu lieu les années précédentes. En adoptant le projet qui a été mis à exécution, on a eu pour but d'employer tout le temps consacré au rassemblement, à effectuer avec les troupes réunies, des marches et manœuvres se rapprochant autant que possible de ce qui devrait effectivement avoir lieu en campagne.

Faire exécuter aux troupes les marches qu'elles auraient à entreprendre dans un cas sérieux, leur faire simuler des combats sur les points où elles auraient réellement à combattre, les faire bivouaquer pendant tout le temps des manœuvres, les tenir toujours en mouvement et sur le qui-vive, chercher, en un mot, à leur donner autant que possible une idée exacte de ce qu'elles auraient à faire, si elles devaient réellement opérer dans le pays montueux choisi pour le rassemblement de 1861, tel a été le but que s'est proposé le commandant en chef.

L'épreuve consistait surtout à savoir si les milices suisses, com-